

618

13 18

[53 B

103 150 H

SI

133 10

108 28

. ES

689 193

10 ES

100 100

153

325 13

50 302

81

10

607 题

926 20

60 133

101 ES

108

100 23 10.0 125

100 100

888

1852

194 150

100 50

675 133

125

215 100

1556 103

10 100

191 95

83

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2021 Délibération n DEL-2021-0363

Objet: Actualisation du tableau des emplois

Nombre de sièges : 74 Membres en exercice: 74

Présents: 55 Pouvoirs: 12 Absents: 0 Excusés: 19 Pour: 67 Contre: 0

Abstention: 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

17.11. W et affichage le

17.11.21

Secrétaire de séance : Jean-François CLAPPAZ

Le vendredi 22 octobre 2021 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 15 octobre 2021.

Présents: Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT. Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG. Sidney REBBOAH, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, AYACHE, Patricia BAGA, Christiane CHARLES, Alexandra COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS. Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Christelle MEGRET, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoir: Julien LORENTZ à Patrick BEAU, Philippe BAUDAIN à Henri BAILE, Michel BELLIN - CROYAT à Christophe BORG, Dominique BONNET à Michèle FLAMAND, Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Brigitte DULONG à Annick GUICHARD, Nelly GADEL à Emmanuelle MOREAU. Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Franck SOMME à Martine VENTURINI, Youcef TABET à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Annie FRAGOLA.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20211022-DEL-2021-0363-DE Date de télétransmission : 17/11/2021 Date de réception préfecture : 17/11/2021

Ainsi, considérant la délibération du conseil communautaire du 24 juin 2019 dernier, visant, à régulariser et acter l'ensemble des créations des emplois opérés par le Grésivaudan depuis sa création que ce soit sur poste permanent ou non permanent,

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, mais également suite aux évolutions de service.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire, de valider l'évolution du tableau des emplois de la collectivité comme présenté ci-dessous.

Ces derniers correspondent aux crédits budgétaires inscrits aux budgets primitifs.

<u>Légende</u>: Temps complet = TC / Temps non complet = TNC / Catégorie = Cat.

SG = Secrétariat Général / DC = Direction Communication / DG = Direction Générale / DRH = Direction Ressources Humaines / DFCP = Direction Fiances & Commande Publique / DSI = Direction Systèmes Informations / DPST = Direction Patrimoine & Services Techniques / DGD = Direction Gestion des Déchets / DEA = Direction Eau & Assainissement / DEVECO = Direction Développement Economique / DALE = Direction Aménagement, Logement & Environnement / DCPC = Direction Culture & Patrimoine Culturel / DEJP = Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité / DSMT = Direction Sports, Montagne & Tourisme / DASS = Direction Autonomie, Santé & Solidarités / EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes / CV = Centre de Vaccination

Emplois permanents:

Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles 3-3-2° ou 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

La rémunération de l'agent ne pourra pas dépasser l'indice brut sommital du cadre d'emploi de recrutement.

Nbr post e	Cat	Grade	Création / Suppression	TC / TNC	Temp s de travail hebd o	A compter du	Budgef	Motif
1	С	Grade d'agent de maîtrise	Création	TC	35h0 0	01/11/202	PRINCIPAL	DCPC Espace Aragon - Création de poste
	А	Grade de psychologue de classe normale	Suppressio n	TNI	01h5 0	01/11/202	PRINCIPAL	DEJP LAEP Villard Bonnot - Départ agent
1	С	Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Création	TN C				DEJP LAEP Villard Bonnot - Recrutement sur nouveau grade
	А	Grade de psychologue de classe normale	Suppressio n	TN C	02h5	01/11/202		DEJP LAEP Pontcharra -
1		Grade de puéricultrice de classe normale	Création		5	1	PRINCIPAL	Recrutement sur nouveau grade

		Grade de psychologue de classe normale	Suppressio	TNI	011.5	0,41,400	, v	DEJP LAEP Brignoud -
1	С	Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Création	TN C	01h5 0	01/11/202	PRINCIPAL	Recrutement sur nouveau grade
			Suppressio		06h5			DEJP LAEP
1	A	Grade de conseiller supérieur socio-éducatif	Création	TN C	07h3 5	01/01/202	PRINCIPAL	Brignoud - Réorganisatio n, changement temps de travail
			Suppressio		01h5 0			DEJP LAEP
1	С	Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	n Création	TN C	02h4 6	01/01/202	PRINCIPAL	Brignoud - Réorganisatio n, changement temps de travail
			Suppressio n		01h5 0			DEJP LAEP
1	С	Grade d'agent social principal de 1ère classe	Création	TN C	02h4 6	01/01/202	PRINCIPAL	Brignoud - Réorganisatio n, changement temps de travail
			Suppressio		01h5	01/01/202	PRINCIPAL	DEJP LAEP
1	С	Grade de psychologue de classe normale	n Création	TN C	0 02h4 6			Brignoud - Réorganisatio n, changement temps de travail
2	А	Cadre d'emploi des assistants territoriaux socio-éducatifs	Création	TN C	02h4 6	01/01/202	PRINCIPAL	DEJP LAEP Brignoud - Création de poste suite à réorganisation
			Suppressio n		03h3 7			DEJP LAEP
1	А	Grade de psychologue de classe normale	Création	TN C	02h4 5	01/11/202	PRINCIPAL	Crolles - Réorganisatio n, changement temps de travail
		Grade de psychomotricienne	Suppressio n		03h3 7			DEJP LAEP
1	A	Cadre d'emploi des assistants territoriaux socio-éducatifs	Création	TN C	02h3 7	01/11/202	PRINCIPAL	Crolles - Réorganisatio n, changement temps de travail
	В	Cadre de rédacteur	Suppressio n		35h0 0		PRINCIPAL	DASS -
1	С	Cadre d'adjoint administratif principal de 1ère classe	Création	TC		01/01/202		Recrutement sur nouveau grade
2	А	Cadre d'emploi des attachés territoriaux	Création	TC	35h0 0	22/10/202	PRINCIPAL	SG - Création de poste
1	Α	Grade de psychologue	Suppressio	TN	28h0	01/11/202	EHPAD	DASS/EHPAD -

US

		de classe normale	n	С	0 07h0 0	1		Fusion de . poste
			Création	TC	35h0 0			
		Grade de technicien	Suppressio n		35h0 0	22/10/202 1	EAU	DEA - Evolution organisation
1	В	Grade de technicien principal de 2ème classe	Création	TC				
	В	Grade de technicien	Suppressio n		35h0 0	01/11/202	EAU	DEA -
1		Grade de technicien principal de 2ème classe	Création	TC				Evolution organisation
		Grade de technicien	Suppressio n		35h0 0	01/11/202	ASSAINISSEME NT	DEA -
1	В	Grade de technicien principal de 2ème classe	Création	TC				Evolution organisation
1	С	Cadre d'adjoint administratif	Suppressio n	TC	35h0 0	01/01/202	ADS	DALE ADS - Recrutement sur nouveau
	В	Cadre de rédacteur	Création					grade

Emplois non permanents:

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 dans son article 3 I, 1°, permet aux collectivités de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité. Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs, ils seront pourvus uniquement par des agents contractuels

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, notamment au regard des nombreux services à la population, et des contraintes règlementaires encadrant le recrutement (délais de vacance, de publication, durée des remplacements), la collectivité pour répondre rapidement aux exigences de continuité de service, prévoit annuellement la création de ces postes.

Nbr post e	Cat	Cadre ou Grade	Création / Suppressio n	TC / TN C	Temp s de travail hebd o	Date de début	Date de fin	Budget	Motif du recrutement
1	A	Cadre d'emploi des masseurs- kinésithérapeute s, psychomotricien s et orthophoniste territoriaux	Création	TC	35h00	22/10/202	21/10/202	PRINCIPA L	DEJP - Accroisseme nt temporaire d'activités
1	A	Cadre d'emploi des puéricultrices de classe normale	Création	TN C	06h00	01/11/202	31/12/202	PRINCIPA L	DEJP LAEP Pontcharra - Accroisseme nt temporaire d'activités

1	В	Cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Création	тс	35h00	22/10/202	31/10/202	PRINCIPA L	DCPC Musées Allevard - Accroisseme nt temporaire d'activités
1	С	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux / Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux	Création	TC	35h00	22/10/202 1	22/04/202	PRINCIPA L	DCPC Espace Aragon - Accroisseme nt temporaire d'activités
1	С	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux / Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux	Création	TC	28h00	22/10/202 1	22/04/202	PRINCIPA L	DCPC Espace Aragon - Accroisseme nt temporaire d'activités
1	С	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux / Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux	Création	TC	35h00	01/11/202	30/04/202	PRINCIPA L	DSMT CNI Pontcharra - Accroisseme nt temporaire d'activités
1	B/C	Cadre d'emploi des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives / Cadre d'emploi des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Création	TC	35h00	01/11/202 1	31/12/202	PRINCIPA L	DSMT CNI Pontcharra - Accroisseme nt temporaire d'activités
1	А	Grade d'ingénieur	Création	TC	35h00	01/11/202	30/11/202	DGD	DGD - Accroisseme nt temporaire d'activités

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 22. Lo. 21

100

516

摄

156

155

103

100 E0

101

170

22

E1

H

Le Président, Henri BAILE

tribunal administratif de

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20211022-DEL-2021-0363-DE Date de télétransmission : 17/11/2021 Date de réception préfecture : 17/11/2021